



CONCOURS EXTERNE ET INTERNE

D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Session 2019/2020

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

Une épreuve écrite de français comportant :

- à partir d'un texte d'ordre général, la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte ;
- des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

Coefficient : 3

Durée : 1 heure trente minutes

Important :

- Il vous est demandé d'indiquer vos réponses sur la copie à l'aide d'un stylo à encre bleue ou noire.
- Les brouillons ne seront pas ramassés.
- Aucun signe distinctif (nom, prénom, n° de convocation, signature...) ne doit apparaître sur votre copie.
- Votre identité devra uniquement être reportée dans le coin cacheté de la copie.
- Vous rabattrez la partie noircie et la **collerez en humectant les bords**.

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Après lecture et analyse du texte en annexe, vous répondrez aux questions suivantes :

I. COMPRÉHENSION

- 1) « **Écoquartiers : Caen accélère lentement** », l'accroche du titre de ce texte repose sur l'opposition des deux derniers termes « **accélère** » et « **lentement** ». Expliquez ce titre en vous appuyant sur les éléments présents dans le texte. Résumez en une quinzaine de lignes cet extrait en indiquant les différentes phases de déroulement du texte.
- 2) Le vice-président en charge de l'Habitat à la communauté urbaine de Caen la mer parle d'un « **projet écoresponsable** » (ligne 33). Précisez, en vous appuyant sur le contexte, ce qu'est ici un projet écoresponsable.
- 3) À l'aide du paragraphe 4 uniquement (lignes 13 à 23), expliquez ce qui fait la particularité de l'agence d'urbanisme TER et résumez en 5-6 lignes le projet que cette agence a prévu pour le site des Hauts de l'Orne.

II. VOCABULAIRE

- 1) Donnez un synonyme de chacun des mots suivants :
 - « singularité » (ligne 33)
 - « édiles » (ligne 51)
- 2) Expliquez l'expression, employée à la ligne 26 du texte :
 - « à l'instar de »

III. ORTHOGRAPHE

- 1) Écrivez en toutes lettres les deux nombres suivants :
 - 1 800
 - 2 233
- 2) Expliquez la construction des mots suivants et indiquez à quel champ lexical ils appartiennent :
 - « écosystème » (ligne 23)
 - « biodiversité » (ligne 23)

IV. GRAMMAIRE

- 1) Quel est le type de la phrase suivante ? Selon vous, pourquoi l'auteur a-t-il employé ce type de phrase et cette ponctuation particulière ici ?
 - « Certainement pas en allant les déraciner à des kilomètres ! » (lignes 16 et 17)
- 2) Donnez les modes et les temps des verbes soulignés dans les phrases suivantes :
 - « Les résidents **devraient** pouvoir s'y installer fin 2020. »
 - « Lentement mais sûrement, cet écoquartier **va** s'installer dans le paysage normand. »

Écoquartiers : Caen accélère lentement

1 **Les végétaux vivent et meurent comme tous les organismes vivants, se renouvellent et forment ainsi un patrimoine. Sur la base de ce constat, la SEM¹ Normandie Aménagement, la communauté urbaine Caen la mer et la ville de Fleury-sur-Orne ont décidé de développer un écoquartier à Fleury-sur-Orne. En plaçant les arbres avant les hommes...**

5 Bien sûr, l'endroit n'a pas été choisi au hasard. Les fondations de ce projet reposent sur l'histoire du site et les biotopes existants, grâce à des approches novatrices du paysage.

Dans quinze ans environ, quand les habitants auront fini de rejoindre les 1 800 logements (75 % en accession, 25 % en logements sociaux) de l'écoquartier, les arbres seront là, bien enracinés depuis le début de cette histoire. Car une pépinière était déjà en place dès le début de l'année 2018 et produisait ainsi les végétaux de la ZAC². Là est l'idée
10 de génie des promoteurs de ce projet : inverser la tendance, mettre du vert avant des hommes, leurs activités, et leurs équipements. Cela prendra plus de temps, c'est certain, mais au moins l'écoquartier reposera sur du solide, de l'authentique !

Conçu avec l'agence d'urbanisme TER, Grand prix de l'urbanisme en 2018, l'écoquartier des Hauts de l'Orne s'étendra sur 48 hectares, dont 15 hectares d'espaces verts et 2,5 d'étangs. TER a bâti sa solide réputation sur le
15 verdissement des projets qu'il porte, et notamment à travers le concept original de l'implantation de grands arbres dans ses programmes d'écoquartiers. Mais où trouver les arbres en question ? Certainement pas en allant les déraciner à des kilomètres ! Ce temps est révolu... D'où l'idée d'implanter directement une pépinière dans le quartier. Au final, 1 500 arbres monumentaux ont donc été plantés dans le quartier début 2018 et auront bien grandi dans les dix prochaines années, sans oublier les 25 000 plantes et arbustes complémentaires qui donneront à cet
20 écoquartier son substrat environnemental. Douze espèces protégées y auront même trouvé un havre de paix, chauves-souris, grand rhinolophe, grand murin, murin à oreilles échancrées, lézard des murailles etc. Autant d'espèces inconnues qui se recroiseront régulièrement et les humains qui les rejoindront ne feront qu'intégrer l'écosystème dans une visée de préservation de la biodiversité...

La SEM Normandie Aménagement s'est très investie sur ce projet, emportant l'adhésion des autres partenaires
25 (établissement public foncier, Safer, communauté urbaine, ville...). La SEM entend faire de la pépinière un lieu de concertation sur le futur écoquartier, à l'instar de ce qu'elle a déjà fait pour la Grande Halle de Colombelles sur la ZAC du Campus de Caen. « Que pouvons-nous espérer de mieux, lorsque l'on a décidé de venir habiter un écoquartier situé à proximité de la ville centre, desservi par les transports en commun, doté des voies de circulation douce. Et lorsque la végétation qui animera cet espace de 90 hectares est présente lors du démarrage de l'opération,
30 on ne peut que s'approprier le projet avec passion. Voir les arbustes et les arbres pousser auprès de son habitat et venir végétaliser les espaces publics permettra aux futurs habitants d'imaginer leur cadre de vie », se réjouit Michel Patard-Legendre, vice-président en charge de l'Habitat à la communauté urbaine de Caen la Mer.

Insistant sur la singularité de « ce projet écoresponsable », il assure qu'il s'agit d'une « des réponses aux attentes de
renouveau du logement avec la participation des habitants ». Et une piste à explorer pour d'autres collectivités
35 soucieuses de marier attractivité économique et responsabilité environnementale.

Car il faudra bien être inventif à l'heure où le réchauffement climatique pose ses conditions caniculaires un peu plus que prévu. Les villes étouffent, du nord au sud, les pouvoirs publics sont sommés de réagir... Le futur quartier des Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne avance avec ses certitudes. Il a commencé son implantation entre la route d'Harcourt, le futur centre de maintenance du tramway et Ifs, derrière le magasin Ikea. Le premier bâtiment « La
40 Panacée » est sorti de terre il y a quelques mois, le long de la route d'Harcourt. Ce bâtiment référentiel accueillera de l'activité tertiaire avec des bureaux ainsi qu'un pôle de santé où médecins, kinés et infirmiers se sont installés. « C'est un projet structurant pour tout le sud de l'agglomération », se réjouit, le maire de Fleury-sur-Orne, Marc Lecerf.

Les 1 800 logements seront donc livrés progressivement jusqu'en 2033, soit en 15 ans sur le planning prévisionnel.
45 « Au final, cela représente environ une centaine de logements par an », précise Marc Lecerf. D'ici 2021, près de 250 logements seront ainsi habités. Quatre promoteurs ont prévu des programmes figurant dans la première tranche (2018-2021) entre la route d'Harcourt et le stade de Fleury-sur-Orne. Les travaux des deux projets immobiliers portés par la Safaur et Edifidès ont été lancés. La livraison est, elle, attendue pour la fin 2019-début 2020. Le projet d'habitat social et intergénérationnel porté par Caen la Mer habitat concernera 30 logements collectifs et
50 intermédiaires. Les résidents devraient pouvoir s'y installer fin 2020. Lentement mais sûrement, cet écoquartier va s'installer dans le paysage normand. Et donner certainement des idées à des édiles qui doivent désormais agir concrètement face au réchauffement climatique...

1. SEM = Société d'Économie Mixte
2. ZAC = Zone d'Aménagement Concerté